



JEAN ET ROSE

Dieu que le ciel est pur !
Allons jouer mignonne
Près de ces flots d'azur
Que le grand bois couronne.
Tout chante autour de nous,
Tout sourit, nous invite,
Je vois dans ton œil doux
Ton âme qui palpite.

Des derniers rayons
Du soleil qui se couche
O Rose profitons !
Que de ta belle bouche
S'échappe un "oui" joyeux !
Il est dans ton sourire,
Dans le feu de tes yeux,
Tu n'as plus qu'à le dire.

Vois le papillon d'or
Qui s'ébat dans les roses !
Je ne vois aucun tort
De jouir de ces choses.
Nous apprendrons de lui,
O cher et candide ange,
Que les fleurs qu'il poursuit
Ont un langage étrange.

Comme lui, leur parfum
Enivrera notre âme,
Et la main dans la main,
Le regard plein de flamme,
Nous irons nous asseoir
Sur les sonores grèves,
Et dans ton bel œil noir
Je puiserai mes rêves.

L'amour est un doux miel
Préparé par les vierges,
C'est l'avant-goût du ciel,
Brûlons lui quelques cierges !
Femme, tu dois aimer,
Ton âme est ainsi faite :
Pourquoi tant protester
O gentille fillette ?...

Je l'ai très bien compris,
En vain tu me le caches,
A tes jolis souris
La tendresse s'attache ;
Et je doute beaucoup
Que tu n'aies pas envie
De te voir à mon cou
Souriante et ravie.

"Comment ! que dis-tu Jean ?
Tes paroles m'offensent,
Je te quitte à l'instant."
Tout de même... ils avancent...
Elle avance... et tous deux
Oubliant ciel et terre,
Marchent silencieux
A travers le mystère.

Cupidon, séduisant,
Fier de sa conquête,
Frappe de l'aile, Jean,
L'extase et l'arrête.
Ils venaient d'aborder
L'onde mystérieuse...
Rose semblait boudier,
Mais boudait toute heureuse.

Leur regard se croisa
Dans le miroir liquide,
Et l'ombre s'abaissa
Sur le couple timide.
Je l'ai vu s'enlancer...
Je n'ai pu rien comprendre :
Mais, j'ai cru d'un baiser
Ouir le bruit doux et tendre.

Est-ce l'eau qui balaie
Le sable du rivage,
Ou Zéphyr qui bruyait
A travers le feuillage ?...
Vraiment, je n'en sais rien.
J'ai revu Jean et Rose
Maintes fois... Rose est bien...
Et ne sais autre chose.

Montréal, 1889.

J.-W. POITRAS.

TOURNOI D'ARMES

(Voir gravures)

Nous continuons, aujourd'hui, la publication des différents combats qui ont été donnés par les Gardes du Palais Archiépisopal de Montréal, le 29 juin dernier, au Parc Lépine.

La lutte greco-romaine, par MM. W. Lortie et J.-B. Dussault, a été photographiée durant l'instant le plus passionnant. Il s'agit de faire passer son adversaire pardessus sa tête, et lui faire toucher les deux épaules au terrain.

Le combat à la dague et l'épée pris à la seconde garde de Saviolo, démontre la difficulté de précision, il s'agit de rencontrer les quatre pointes de dague et d'épée. Il a été donné par MM. L.-J. Chartrand, prévôt d'armes de l'academie, et le lieutenant Mallette.

Dans un prochain numéro, nous donnerons l'assaut à l'épée, le combat au sabre et la revue.

PÈLERINAGE A LA TOMBE

Quel beau ciel ! sa magnifique teinte bleue que pas un nuage n'obscurcit, est illuminée par les rayons ardents du soleil.

La nature a revêtu sa riche et belle toilette des beaux jours. Les arbres sont verts et touffus, l'herbe tendre et belle.

Les oiseaux, heureux du retour du printemps, se poursuivent joyeusement dans les airs, jetant partout leurs notes mélodieuses.

Mais moi, que la tristesse accable, je ne vois rien de toutes ces beautés qui m'entourent. La nature que j'aime tant n'attire pas un de mes regards. Et c'est insensible que je passe au milieu de ce déploiement de richesse et de grandeur.

Par instant, on me coudoie ; alors je relève les yeux un moment, mais ce n'est pour voir que la figure triste d'un passant se dirigeant comme moi, vers la cité des morts.

Hélas ! cette route que je suis maintenant, je l'ai parcourue il n'y a pas longtemps à la suite d'un cercueil. Ce jour-là, la neige tombait à gros flocons et le sol, couvert de ce manteau blanc dont l'hiver le revêt, convenait mieux sous ce triste aspect à l'affliction de mon âme.

Enfin, voici le cimetière : vaste nécropole où chacun vient, après les jours de lutte, reposer ses membres fatigués ; lieu où jamais la douce joie ne pénètre ; tombeau des ambitions, des espérances humaines.

Relève mon courage, ô mon âme ! donne-moi la force de franchir l'entrée de ce lieu funèbre où est enseveli tout ce qui a fait mon bonheur, ma joie, sur cette terre.

Me voilà enfin arrivé près de cette tombe bénie où repose à jamais la femme à qui je dois doublement la vie. O mère bien-aimée ! sur le tumulus où tu dors, des fleurs croissent en nombre, entretenues par une main pieuse. Croissez, croissez, fleurs, où tout est mort ; embaumez de votre arôme le sommeil de cette chère morte. Lorsque l'automne sera venu et que vos pétales joncheront le sol, ne mourez pas, mais renaîsez le printemps prochain, encore plus belles et plus suaves.

Arbres, élevez, élevez votre tête vers le firmament ; que vos branches deviennent de plus en plus nombreuses et votre feuillage plus touffu ; couvrez de votre ombre silencieuse le tertre confié à votre garde.

Vous, oiseaux du ciel, chantres éternels de la création, venez jeter durant le jour autour de cette tombe vos chants suaves et doux, et lorsque la nuit sera venue, chassez le noir corbeau.

Au pied de ta tombe, ô mère ! je viens m'agenouiller pour te demander la force de soutenir la tristesse dont mon cœur est rempli ; sans ton aide, tu le sais, je ne pourrai jamais poursuivre ma marche dans le chemin de la vie. Donne-moi un peu de ce courage que tu possédais à un si haut degré et qui te faisait surmonter les plus grands obstacles semés sur ta route.

Avec ton appui et ton souvenir qui sera toujours gravé dans le fond de mon cœur, je vivrai ; j'attendrai le jour où il plaira à Dieu de mêler ma poussière à la tienne, de me faire partager avec toi le silence du tombeau.

Qu'il plaise à Dieu de rapprocher ce jour autant que possible, afin qu'il me soit permis plus tôt d'aller avec mes frères, êtres chers partis à l'aurore de la vie, le bonheur qu'il possède de t'avoir auprès d'eux, ô ma mère !

Vois ton fils agenouillé, arrosant de ses larmes la terre qui te dérobe à ses yeux ; jette sur lui un de ses regards si doux qui lui faisaient supporter avec calme les chocs par lesquels son courage était mis à l'épreuve. Parle à mon âme blessée, offre-lui les consolations que tu lui donnais lorsque tu suivais, appuyée sur mon bras, le long sentier de l'existence humaine.

Crois moi, mère, jamais je n'oublierai ton cher souvenir, ton amitié inaltérable, ton dévouement à toute épreuve, ta bonté si touchante, tes caresses si douces. Comme dernier hommage de ma piété filiale, je viendrai souvent, dans le cours des jours qu'il me reste à passer ici-bas, m'agenouiller sur ta tombe afin d'offrir pour toi une prière à l'Eternel

et de demander pour moi le secours que tu ne me refusas jamais.

* *

Plusieurs heures se sont écoulées depuis mon arrivée. Le soleil, après avoir parcouru sa brillante course, va bientôt disparaître à l'horizon ; l'ombre étend déjà au loin son manteau sur la plaine. Il me faut quitter ce lieu pour aller me mêler de nouveau au tourbillonnement de la grande ville, dont le bruit vient distinct à mon oreille avec le calme du soir.

Mais avant de partir, encore une prière, encore une larme... Maintenant, à demain.

G.-A. DUMONT.

Juillet 1889.

PHYSIQUE

LA CHALEUR

Prenons un corps quelconque. On sait que l'action du feu produit un accroissement de son volume et, si le foyer est suffisamment activé, un changement de son état physique. On sait, de plus, que si l'on met en communication deux corps dont les températures, mesurées au thermomètre, sont différentes, ces deux corps acquièrent une même température intermédiaire entre les deux précédentes.

On a appelé chaleur la cause de ces phénomènes. Mais l'esprit humain, avide de recherches, ne se contente pas de donner un nom à la cause de tels ou tels phénomènes. Il va plus loin et, s'il ne peut montrer clairement cette cause, par des expériences directes, il s'ingénie à créer des hypothèses destinées à fournir l'explication des faits expérimentaux.

C'est ainsi que, pendant longtemps, on a admis que les phénomènes calorifiques étaient dus à un fluide subtil, impondérable, répandu dans les corps. Selon que la température augmentait ou diminuait, on disait que la quantité de fluide augmentait ou diminuait. Les phénomènes de dilatation et de changements d'état étaient expliqués par la répulsion qu'exerçait entre elle les particules du fluide. Deux corps mis en circulation prenaient une même température, parce que le fluide se répandait uniformément sur les deux corps.

Autrefois d'ailleurs, l'hypothèse favorite était celle des fluides ; il y avait un fluide calorifique, un fluide électrique, un fluide lumineux, etc.

Aujourd'hui, une étude plus intime des phénomènes a amené les physiciens à rejeter les fluides et à adopter l'hypothèse des vibrations moléculaires. On considère la chaleur comme produite par un mouvement vibratoire des molécules des corps. On dit que la quantité de chaleur augmente ou diminue suivant que la vitesse du mouvement s'accroît ou se ralentit. Les dilatations sont causées par les variations de distance des molécules les unes par rapport aux autres. L'équilibre de température entre deux corps est dû à la composition des mouvements moléculaires.

Les travaux modernes justifient pleinement cette assimilation de la chaleur à un mouvement. Les expériences si précises de Joule démontrent clairement qu'à une perte de travail déterminée, c'est-à-dire à une destruction de mouvement, correspond un dégagement de chaleur déterminé. Le travail perdu est proportionnel à la quantité de chaleur dégagée. Des expériences de Hirn, effectuées sur des machines à vapeur, ont montré qu'à la destruction d'une certaine quantité de chaleur correspond un travail mécanique produit. Ce travail est proportionnel à la quantité de chaleur absorbée.

Cette transformation de travail en chaleur et, inversement, de chaleur en travail, montre bien que ces deux quantités sont absolument identiques et peuvent se substituer l'une à l'autre.

Ainsi donc, toutes les causes des phénomènes naturels se trouvent ramenées à l'idée de mouvements. Puissent, dans la suite des temps, les efforts des savants être couronnés de succès par la découverte de la loi du mouvement initial, dont les transformations multiples ont créé l'état actuel de la nature !

GEORGES MOITET,

Professeur au collège de Coulommiers.